Ouverture de la Forêt Enchantée du 14 au 30 décembre 2024 18h-20h

3 soirées spéciales : samedis 14 et 21 décembre et dimanche 22 décembre 2024 jusqu'à 23h

L'Association des Festivités de Mauressac est impatiente de vous recevoir pour vous faire découvrir les illuminations du village, de la lagune et la toujours très attendue : "Forêt Enchantée".

Rendez-vous **du 14 au 30 décembre** tous les soirs de **18h à 20h : visite de l'église et de ses crèches avec lecture de contes, visite de la "Forêt Enchantée", restauration sur place** ; trois dates spéciales les *samedis 14 et 21 décembre ainsi que le dimanche 22 décembre* où les prolongations *se joueront jusqu'à 23h.*

Les samedis 14 et 21 décembre, un feu d'artifice, des chants à l'église et un spectacle à la salle des fêtes compléteront le programme.

L'entrée de la forêt enchantée est fixée à 4€ et est gratuite pour les moins de 10 ans.

Entrée gratuite à l'église et à la salle des fêtes.

En espérant vous voir nombreux pour cette période de fête.

Pour plus d'informations veuillez consulter la page Facebook https://www.facebook.com/Association-des-festivités-de-mauressac

LA FORET ENCHANTÉE

DU 14 AU 30 DÉCEMBRE

Tous les soirs de 18h à 20h

VISITE DE LA FORÊT ENCHANTÉE MAIS AUSSI ...
LAGUNE ILLUMINÉE
RESTAURATION SUR PLACE
VISITE DE L'ÉGLISE, LECTURE DE CONTES ET CRÈCHES

NOCTURNES JUSQU'À 23H LES

Samedis 14 & 21 décembre

Chants à l'église
Spectacle à la salle des fêtes
feux d'artifices

Dimanche 22 décembre

Entrée forêt
4€
Gratuit pour les -10 ans

RENSEIGNEMENTS AU 06 43 42 25 17

MAURESSAC

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique